

Préavis de grève TEMPO

4 septembre 2023

La direction n'a pas écouté les alertes des élus concernant les conséquences et risques éditoriaux du projet Tempo. A quelques jours du lancement officiel, les derniers essais en date font plus que jamais craindre un déploiement très difficile et une dégradation sans précédent des conditions de travail des salarié.es, confronté-es au déploiement coûte que coûte du projet au 4 septembre.

La direction a refusé la proposition de compromis des élus du CSE Central afin de construire un déploiement serein. Nous déplorons cette position. Forts des retours précis, nous estimons qu'il est dangereux à la fois pour les salarié-es et pour l'éditorial de déployer TEMPO en l'état.

Les syndicats signataires du présent préavis revendiquent, pour l'ensemble des personnels de FTV :

- **Un passage aux 35 heures sur quatre jours** comme cela est prévu dans l'accord collectif afin de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle et dans l'attente de l'aboutissement d'une négociation en vue de permettre aux salarié-es de basculer à la semaine de 32 heures.
- Dans le cadre de ce passage sur 4 jours, **mise en place d'un jour non travaillé fixe** pour chaque salarié qui le souhaite sur le mode des contrats à temps partiel.
- **Planning prévisionnel à 4 semaines** indiquant les horaires de prise de service et les temps de coupure repas pour les salariés en organisation cyclique.
- **Un temps de coupure déjeuner limité à 1h30** avec des heures de pause indemnisée au-delà, dans la limite des 2h30 quotidienne de pause maximum comme cela existe au siège.
- **La clarification des règles encadrant le Forfait-Jour**, la communication de la liste des fonctions éligibles au Forfait-Jour ainsi que du nombre de salariés concernés et de leur affectation géographique.
- **Une majoration salariale des heures de travail du samedi et du dimanche à 100 % pour tous les personnels, PTA, journalistes et métiers artistiques.**
- **Une revalorisation générale des salaires**
- **Une négociation sur nouveau « contrat de génération », avec un dispositif temps partiel choisi pour les seniors de 50 ans et plus**

Afin de satisfaire ces revendications, les syndicats CGT, CFDT et FO appellent l'ensemble des salariés de France Télévisions à cesser le travail à partir de 00h les 4 et 5 septembre 2023.

Paris, le 29 août 2023

Pour la CGT,
Pierre Mouchel, DSC

Pour la CFDT,
Yvonne Roehrig, DSC

Pour FO,
Bruno Demange, DSC

Pour la Direction
Reçu en mains propres
avec les Réserve d'Usage
le 29/08/2023